

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
DU GROUPEMENT ET DE L'ARRONDISSEMENT SCOLAIRES  
DE GRANDSON  
CONSEIL INTERCOMMUNAL

**Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal  
du mercredi 16 décembre 2015 à Fiez**

La séance a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Communications du président
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2015
4. Comptes de l'année scolaire 2014-2015 : rapport de la commission et vote
5. Préavis concernant les travaux d'adaptation du collège du Jura à Grandson : rapport de la commission et vote
6. Communications du Comité de direction
7. Divers et propositions individuelles

## 1 Appel

La secrétaire procède à l'appel, 32 membres sont présents.

### Excusés :

Mme Lüthi-Von Sury Sandra (Bonvillars), Mme Rombolotto Sabine (Bonvillars), M. Gagnebin Fabian (Champagne), M. Gratier Tristan (Corcelles-près-Concise), Mme Grin Véronique (Fontaines), Mme Fiaccabrino Delphine (Grandevent), M. Rüetschi David (Grandevent), Mme Fisquet Perrier Nicole (Grandson), M. Canna Dominique (Montagny), Mme Sjoqvist-Müller Erica (Montagny), Mme Steiner Fabienne (Montagny), Mme Guillet Evelyne (Novalles), M. Pellet Marc (Novalles), M. Favre Cyril (Provence).

### Sont absents :

M. Manini Pierre (Grandson), Mme Clech Combes Martine (Orges).

Mme Maradan Anne remplace M. Vaillancourt François pour la commune de Mutrux. Le président propose donc à l'Assemblée de modifier l'ordre du jour en ajoutant l'assermentation de Mme Maradan au point 2, tout en décalant les points suivants.

Ordre du jour modifié :

1. Appel
2. Assermentation
3. Communications du président
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2015
5. Comptes de l'année scolaire 2014-2015 : rapport de la commission et vote
6. Préavis concernant les travaux d'adaptation du collège du Jura à Grandson : rapport de la commission et vote
7. Communications du Comité de direction
8. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

## **2 Assermentation**

Mme Anne Maradan (Mutru) est assermentée.

## **3 Communications du président**

Le président rappelle que M. Silvani a été élu en tant que membre du comité directeur lors du dernier Conseil. Il a été assermenté le 17 juin 2015 pendant une séance du comité directeur en même temps que Mme Prina Howald.

Le président rappelle, que pour la législature à venir, une nouvelle assemblée sera mise en place par le préfet. A cette occasion un nouveau président sera nommé. Les candidats sont les bienvenus. Il mentionne également que Mme Sueva Natali Wimmer souhaite arrêter la fonction de secrétaire à la fin de la législature. Le poste de secrétaire sera donc aussi à repourvoir.

## **4 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2015**

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2015 est accepté à l'unanimité.

Le président remercie l'auteur du rapport, Mme Sueva Natali Wimmer.

## **5 Comptes de l'année scolaire 2014-2015 : rapport de la commission et vote**

*M. Jonhy Favre*, rapporteur de la commission de gestion, donne lecture du rapport. Le rapport conclut à l'adoption des comptes.

*M. Deriaz* remercie les membres de la commission de gestion pour leur travail et laisse la parole au Comité de direction.

*Mme Roulet* n'a pas de commentaire à faire. Le Comité est à disposition pour répondre aux questions du Conseil.

Le président ouvre donc la discussion.

L'Assemblée ne faisant pas de commentaire, le président passe au vote.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL,

- vu le rapport du comité de direction
- ouï le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide :

Art. 1 : Les comptes de l'exercice 2014-2015 sont adoptés

Art. 2 : Décharge est donnée au comité de direction de sa gestion de l'exercice 2014-2015

Les comptes de l'exercice 2014-2015 sont adoptés à l'unanimité.

**6 Préavis concernant les travaux d'adaptation du collège du Jura à Grandson : rapport de la commission et vote**

*M. Jonhy Favre*, rapporteur de la commission de gestion, donne lecture du rapport. La commission conclut à l'acceptation du préavis concernant les travaux d'adaptation du collège du Jura.

*M. Deriaz* remercie les membres de la commission de gestion pour leur travail et laisse la parole au Comité de direction.

*Mme Roulet* mentionne qu'il s'agit de la suite logique de ce qui avait été décidé pour la construction du collège secondaire de Borné-Nau et pour le déménagement du primaire à la Rue du Jura. Des adaptations sont nécessaires pour rendre cela possible. L'ascenseur est, par exemple, indispensable. L'appartement du concierge sera réaffecté pour les « PPLS » afin que ces derniers soient plus proches des primaires. Elle rappelle qu'il s'agit seulement d'une participation. La commune de Grandson assume largement sa part.

Le président ouvre ensuite la discussion.

*M. Payot* espère que le Comité de l'arrondissement étudiera d'ici à la prochaine rentrée scolaire le transfert des primaires jusqu'au collège du Jura si la dépose des primaires se fait toujours à Borné-Nau.

Il revient également sur la démolition des pavillons et demande si le Comité a prévu des provisions pour les frais de démolition des installations de raccordement.

*Mme Roulet* lui répond que les écoliers se rendant à la rue du Jura seront essentiellement des enfants de la commune de Grandson, qui viendront à pied. La question des transports n'a cependant pas été occultée.

Concernant les deux pavillons, *Mme Roulet* répond que, ceux-ci étant loués, ils seront simplement enlevés et qu'il n'y a pas de raccordements à démonter.

Le président passe ensuite au vote.

**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL,**

- vu le préavis du comité directeur
- ouï le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide :

Art. 1 : L'investissement consenti par la commune de Grandson pour les travaux de la première étape sera rémunéré selon les règles établies.

Art. 2 : Le montant maximal pris en considération est arrêté à Fr. 620'000.- TTC.

Art. 3 : Le Comité de direction est autorisé à démolir le pavillon 4 classes installé en 1989 et portant le no ECA 1552. Un crédit de Fr. 50'000.- lui est accordé à cet effet. Il sera porté au budget de l'exercice 2016 - 2017

Le préavis concernant les travaux d'adaptation du collège du Jura est accepté à l'unanimité.

## 7 Communications du Comité de direction

*Mme Roulet* remercie l'assemblée de la confiance témoignée par l'adoption des comptes ainsi que le préavis. Elle remercie la Commune de Fiez pour son accueil.

Elle commente les sujets dont le comité s'est occupé depuis la dernière assemblée :

- Un soin particulier a été porté au bouclage des comptes, ce qui explique la date tardive du Conseil.
- Les relations avec la nouvelle boursière de Grandson sont excellentes. Tout est remis en place pour les comptes 2015-2016.
- Elle informe que Mme Prina Howald est parfaitement intégrée. Elle fait un excellent travail de coordination avec la Municipalité de Grandson. Elle quittera cependant le Comité à la fin de la législature. Mme Roulet n'acceptera pas de nouveau mandat au Comité. Quant à M. Guilloud, Mme Dell'Orefice et M. Silvani, ils continueront au Comité s'ils sont réélus dans leurs communes respectives.
- La révision des statuts de l'association est toujours en attente : 3 articles sont bloqués tant que les communes n'ont pas eu des informations concernant les plafonds d'endettement et le cautionnement.
- Nouveau collège de Borné-Nau : les travaux avancent selon le programme établi et ils respectent le budget alloué. Le comité directeur souhaite que l'inauguration officielle ait lieu avant la fin de la législature. L'assemblée sera tenue au courant. Le mandat pour la fourniture du mobilier scolaire a été attribué à l'entreprise ATM de Buttes, qui a obtenu le meilleur classement de l'analyse des offres (6 fournisseurs ont répondu à l'appel d'offres de marché public). Après le délai de recours, le comité directeur rencontrera M. Perret, M. Jeanmonod et M. Bonhenblust afin de finaliser la commande (début janvier).

*Mme Roulet* mentionne que M. Perret, M. Bonhenblust et elle-même sont à disposition pour toute question au sujet du nouveau collège ou pour l'adaptation de Borné-Nau ancien.

*M. Favre* souhaite savoir s'il est prévu des journées portes ouvertes pour la population.

*Mme Roulet* lui répond que le Comité a prévu d'organiser des portes ouvertes un vendredi en fin de journée du mois de juin pour l'association et les municipaux, et le samedi pour la population, mais cela n'est pas encore finalisé.

*M. Deriaz* passe ensuite la parole à M. Yves Guilloud.

*M. Guilloud* informe l'assemblée des difficultés rencontrées en début d'année scolaire avec les transports. Ils ont dû mettre en place, dans l'urgence, un plan de transports, suite au manque de disponibilité du secrétariat et de Car Postal. Une nouvelle équipe a été mise en place mais, n'étant pas au courant de toutes les spécificités, il y a eu des couacs et beaucoup de commentaires dans les villages. M. Guilloud n'a pas forcément eu tous les retours, mais il a classé les remarques en trois catégories :

- Problèmes liés à Car Postal : problèmes d'identification des bus, bus oubliés, bus qui partaient en avance, etc... Les chauffeurs ont aussi dû s'habituer au nouvel horaire.
- Problématique des petits élèves : inquiétude des parents qui ont dû mettre leurs enfants de 1<sup>ère</sup> année dans les grands bus, car l'utilisation des « ScolaCar » n'a pas été possible pour tous les petits. Les 2-3 premières semaines ont été assez difficiles, mais les enfants se sont très vite habitués.

- Problématique du changement d'horaire en décembre : il s'agit essentiellement de problèmes d'organisation et de gestion du temps. Les changements ont maintenant été intégrés. Ils avaient déjà été anticipés en août pour le passage à l'horaire 2016.

*M. Guilloud* précise qu'ils essaient de prendre en compte tout ce qui est signalé et de répondre à chaque parent qui a fait une demande. A la prochaine rentrée scolaire, ils pourront s'organiser beaucoup plus tôt, car ils savent déjà avec qui ils vont travailler.

*M. Guilloud* laisse ensuite la parole à l'Assemblée pour des questions.

*M. Ferrando* prend la parole pour aborder un problème qui concerne les élèves de Mutrux. Ils doivent parfois attendre une demi-heure avant l'ouverture des portes du collège de Champagne. Il souhaiterait savoir s'il serait possible d'ouvrir les portes du collège plus tôt, afin que les enfants n'aient pas à attendre dehors lorsqu'il fait trop froid.

*M. Guilloud* lui répond qu'ouvrir les portes des bâtiments plus tôt sans surveillance est délicat. Ils vont essayer d'améliorer ceci l'année prochaine. C'est un inconvénient d'Harmos. La marge de manœuvre est courte. Ils vont voir avec l'école s'il y a une solution.

*M. Rousseil* souhaite savoir si, dans le cas où les petits n'ont pas d'autres choix que d'aller dans les grands bus, il n'y aurait pas la possibilité d'avoir une assistance du genre « grand frère » avec des parents bénévoles, ou de mettre quelque chose sur pied avec les conducteurs de bus.

*M. Guilloud* lui répond qu'ils ont déjà pensé aux accompagnants, mais qu'il existe la problématique de trouver les parents qui seraient prêts à le faire, malgré les horaires et la question du retour de ces personnes, puisque les bus de lignes partent sur d'autres courses une fois leur trajet terminé. Autre soucis, le règlement des transports purement scolaires mentionne que le transport de tiers est interdit. Il faudrait donc aussi régler ce problème. En ce qui concerne les conducteurs de bus, certains ne jouent pas leur rôle et n'aident pas les enfants.

*M. Rousseil* souhaiterait savoir si on ne pourrait pas agir sur le cahier des charges des chauffeurs, et leur demander d'annoncer, par exemple, les arrêts et les arrivées au collège au moyen d'un micro.

*M. Guilloud* lui répond que la problématique de connaître les arrêts ne dure généralement que deux semaines. La meilleure solution est d'avoir un grand qui coache un plus petit, pour lui faire comprendre où il doit descendre les premiers jours.

*Mme Betrix* souhaite savoir s'il serait possible de connaître le tournus du bus lorsque l'horaire est envoyé aux parents, afin de pouvoir expliquer le trajet aux enfants.

*M. Guilloud* lui répond qu'il n'est pas envoyé pour éviter que les gens utilisent les bus à la carte. Ils pourraient pas contre répondre aux demandes individuelles.

*M. Silvani* prend la parole. Il tient à remercier l'assemblée de la confiance témoignée pour l'avoir élu à la fonction de membre du comité directeur.

## 8 Divers et propositions individuelles

*M. Ferrando* souhaite adresser ses plus vifs remerciements à M. Bonhenblust pour l'organisation des exercices d'évacuation des collèges.

*M. Payot* souhaite savoir si le comité a déjà une idée de la date d'assermentation et d'installation du nouveau conseil intercommunal.

*Mme Roulet* lui répond qu'elle ne connaît pas la date, mais que le préfet devrait contacter les communes pour les en informer.

*M. Rousseil* souhaite savoir si le schéma directeur intègre déjà les projections démographiques de l'ensemble des communes.

Il souhaite également savoir si les locations des classes ont été repensées en suivant l'évolution des taux hypothécaires.

Pour finir, il revient sur la rémunération du comité directeur. Il pense qu'en proportion des responsabilités des sommes gérées, les rémunérations devraient être adaptées.

*Mme Roulet* lui répond que le schéma directeur est actualisé plusieurs fois par année. Il est basé sur le contrôles des habitants des communes (enfants arrivés ou nés) et non pas sur le nombre d'enfants qui pourraient arriver dans les communes. Ils sont conscients de l'évolution démographique mais il ne faut pas non plus « sur-construire ».

Pour répondre à la question du taux, elle mentionne que chaque année, lorsque les locations sont envoyées aux communes, ils tiennent compte du taux de référence de la Banque Cantonale Vaudoise.

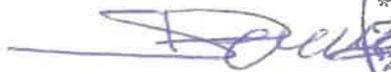
*M. Payot* informe l'assemblée que la Municipalité va bientôt demander au conseil communal de Grandson le financement du centre sportif, (montant soumissions rentrées : 16.5 millions). Il espère qu'une part de ces investissements sera couverte par des subsides cantonaux et des subsides du sport, mais souligne qu'une partie sera à charge de l'arrondissement.

*Mme Roulet* remercie au nom du Comité le président, la secrétaire, les membres du bureau, les membres des commissions et plus particulièrement ses collègues, ainsi que Mme Clignez, M. Jeanmonod, M. Perret et M. Bonhenblust.

*M. Bourdier Alain* propose la commune de Valeyres-sous-Montagny pour accueillir la prochaine séance.

Le président lève la séance à 21h07

Le président



*Stéphane Deriaz*



La secrétaire

*Sueva Natali Wimmer*